

Travailleurs auxiliaires

Des emplois à mille francs peuvent éviter la marginalisation et contribuer à la prise en charge des personnes âgées ou handicapées.

L'assurance invalidité (AI) veut réduire de 20% les nouvelles rentes. Mais ces refus n'ont pas vertu de guérisseurs. Beaucoup de déboutés se retrouveront à l'assistance sociale. Et ceux pour lesquels un droit à la rente aura été ouvert, à quel travail partiel pourront-ils se consacrer? Le besoin de travaux d'occupation ou d'insertion n'est certes pas nouveau. Les offices de l'AI et l'assurance chômage ont déjà exploré les potentialités des ateliers protégés et des incitations à une formation. Et pourtant la nécessité d'ouvrir de nouveaux chantiers s'impose si l'on refuse qu'une frange toujours plus importante de la population soit marginalisée. *Le Temps*, dans une excellente enquête, a présenté le projet de Monika Stocker, municipale de Zurich, d'encourager la création de postes de travail à mille francs par mois. Refus catégorique des syndicats d'entrer en matière: il ne saurait y avoir de salaires en dessous du minimum vital, même si l'assistance sociale complète la rétribution. Ni sous-enchère, ni travailleurs subventionnés!

Le sujet mérite pourtant plus d'ouverture; il dépasse les lois ordinaires de ce qu'on appelle le marché du travail; il s'agit d'un phénomène social, nouveau par son ampleur.

A quelles conditions?

Pour éviter toute confusion, appelons auxiliaire ce travail particulier. Mais ces emplois d'auxiliaires ne sont pas des créations de caractère charitable. Ils se développent en raison de l'évolution même de notre société. Deux fac-

teurs à souligner. Premièrement, la rationalisation poussée qui a supprimé des emplois de faible qualification, de petites mains en quelque sorte. Mais comme ces tâches subsistent, elles sont accomplies au coup par coup par un personnel qualifié. Second facteur, le vieillissement de la population et la meilleure prise en compte des besoins des handicapés génèrent des demandes de services multiples. Par exemple, une compagnie de transport peut engager un auxiliaire pour faciliter l'accès, sur demande, à des véhicules publics non encore adaptés aux chaises roulantes. L'élaboration de la liste la plus complète possible de ces emplois auxiliaires est la première des tâches. Cet inventaire est loin d'être achevé. Une impulsion politique claire serait souhaitable.

Mais la responsabilité de l'autorité dépasse la stimulation des offres d'emploi. Elle doit s'assurer que l'évaluation des besoins est correcte, qu'il n'y a pas d'abus, que le droit du travail est respecté, que les assurances sociales sont payées. Et surtout qu'un accompagnement, un suivi, du travailleur auxiliaire est garanti.

Si l'on distingue les travaux d'occupation et les travaux de réinsertion, ces derniers doivent être limités dans le temps, faire l'objet d'une évaluation, et si possible d'une très brève formation en cours d'emploi, comme la Croix-Rouge l'organise pour des travailleurs auxiliaires s'occupant de personnes âgées ou de personnes en situation de handicap. Ni exploitation, ni alibi, les travaux auxiliaires sont une vraie tâche sociale à développer, et surtout à encadrer.

ag

Sommaire

Les hésitations des socialistes français sur l'Europe.
page 2

Les affaires étrangères dans la confusion.
page 3

Le livre de Sommaruga et Strahm commenté par DP.
Troisième volet consacré à la réalisation du programme.
pages 4 et 5

Forum: une rente minimale pour les plus démunis.
page 6

Les ratés des classements sur les inégalités sexuelles.
page 7

Feuilleton d'Anne Rivier.
page 8

Armée

Les programmes d'armement se suivent dépourvus de vision à long terme. Cependant, l'aide en cas de catastrophe ou la protection civile semblent les seules voies d'avenir.

Édito page 3

Les socialistes français et l'Europe

En 1966, les socialistes et les syndicalistes français s'étaient réunis à Grenoble pour discuter d'un programme et d'une politique de prise du pouvoir. Mendès-France, André Philip, Alfred Sauvy, Gilles Martinet, Michel Rocard, animaient le débat.

La question centrale était la suivante. Un gouvernement de gauche aura à affronter une grève des capitaux; la monnaie sera mise en danger; les revendications, si elles sont satisfaites pousseront l'inflation. Comment réagir? Par des méthodes protectionnistes? Mais elles seraient contraires au traité de Rome, créant l'Europe des Six.

Dans le compte rendu de DP, qui participait en observateur, on relevait: «Cette libre concurrence européenne, la gauche de Grenoble l'accepte. Ce choix est d'autant plus significatif que la question fut débattue en commission (des commissions ouvertes à tous les participants travaillèrent le samedi soir de 9 heures à minuit) en présence de Mendès-France. (...) La gauche accepte l'Europe comme une nécessité et comme le seul espoir d'échapper, peut-être, à l'hégémonie américaine. Ce "oui" à l'Europe d'aujourd'hui entraîne de lourdes conséquences.

Dans le cadre du libre-échange européen et dans l'attente

d'une planification européenne, seule sera concevable une économie de marché. Les prix, les justes prix, la satisfaction des besoins des consommateurs, la concurrence sont dès lors admis, à Grenoble, comme les meilleurs régulateurs de l'économie. Toute entreprise devra faire la preuve de sa rentabilité. Un service, même public, devra travailler sans déficit. L'inflation devra être combattue avec acharnement. Les subventions de l'Etat devront encourager plutôt les entreprises en plein développement que les entreprises défaillantes.» (DP n° 52 du 12 mai 1966)

C'était en 1966. Deux ans avant mai 1968. Quinze ans avant la

prise du pouvoir. Dix-sept ans avant les mesures de rigueur choisies par François Mitterrand pour rester dans le cadre européen.

Or en 2005, toute une partie de la gauche française a fait campagne contre la Constitution parce qu'elle confirmait la concurrence à l'intérieur du marché commun. L'espace européen devenait à ses yeux le champ où triomphait le libéralisme, alors que la libre circulation est constitutive du nouvel espace économique européen. Les pionniers de 1966 étaient porteurs d'une vision. Ils acceptaient la règle du jeu. Ils ne confondaient pas libéralisme mondial et libertés européennes. *ag*

Aménagement du territoire

Un rêve qui ne façonne pas la réalité

Depuis les années trente du siècle passé, les politiques d'aménagement du territoire tentent, avec plus ou moins de succès (plutôt moins!) et de conviction (plutôt plus!), d'appliquer les principes fondateurs d'égalité et de solidarité confédérale; principes perpétuellement battus en brèche par une polarisation continue, incessante, des activités dans les grands centres urbains. Le nombre de ces centres diminue, beaucoup stagne, mais les autres attirent de plus en plus.

Ces principes, dits de base, sont toujours remis sur l'ouvrage, car si la majorité des Suisses habitent un centre urbain, ceux-ci font encore peur et il est toujours d'actualité de déclarer que les Suisses n'aiment pas leurs villes. Depuis trois-quarts de siècle, les autorités tentent, à contre-courant, d'imposer un compromis territorial qu'elles veulent solidaire et égalitaire, mais qui, aussitôt mis en place, commence à se déliter.

Il y a septante ans, Armin Meili, l'un des protagonistes des débuts de l'aménagement du territoire en Suisse, élabore le concept de «weit dezentralisierte Grosstadt Schweiz» (grande ville suisse largement décentralisée). Après la Secon-

de Guerre mondiale, Hans Carol et Max Werner reprennent ses thèses dans *Städte wie wir sie wünschen* (Les villes comme nous les voulons, 1949). Cette idée de décentralisation concentrée va subsister jusqu'à aujourd'hui.

La réalité et les principes

En effet, l'Office du développement territorial, dans son *Rapport 2005 sur le développement territorial*, examine quatre scénarios. Le premier est tendanciel: une Suisse des métropoles; le deuxième est tourné vers le déclin urbain: dispersion et éclatement; le troisième dessine un réseau de villes: une Suisse urbaine polycentriste; et le dernier préconise une solidarité territoriale: une Suisse des régions. Puis il en tente la synthèse: cinq aires métropolitaines - Zurich, Bâle, Berne avec Bienne et Fribourg, Genève et Lausanne, Lugano - entourent autant d'agglomérations. Chaque aire possède une ville-centre sauf, curieusement, Genève-Lausanne, où il y en a deux. Ces aires correspondent via un réseau stratégique de villes appelées agglomérations-centres: Neuchâtel, Bienne, Olten, Aarau, etc. Le projet est complété par un essaim de centres

touristiques et de centres ruraux. Mais est-il vraiment utile de réaffirmer sans cesse une position ultradéfensive et volontariste? La question est d'autant plus justifiée après la longue crise des années nonante et au vu du nouveau modèle de développement économique et social qui se met en place. La propension à négocier ne caractérise pas les dirigeants économiques et la recherche de la proximité des grands centres de décisions et de communications tient lieu de principe d'aménagement du territoire.

Dès lors ne faudrait-il pas privilégier une politique territoriale qui tienne mieux compte de la réalité et vise à en limiter les effets les plus en contradiction avec les principes que l'on dit (et écrit) vouloir défendre? Par exemple en projetant une hiérarchie du territoire et des villes avec leurs régions, y compris, Europe oblige, les interfaces transfrontalières. Une métropole, ville-mère, Zurich, des grandes villes, villes-sœurs, Bâle et Genève, et des villes moyennes et petites. Ce serait sans doute plus efficace en matière de développement durable que devoir reculer sans cesse et sans l'avouer devant la progression de la tendance. *dm*

Valse des concepts, qui mène la danse?

Les options de politique étrangère se bousculent dans la confusion. Même si celle-ci semble trahir la volonté de réduire Micheline Calmy-Rey à simple représentante commerciale de la Confédération.

Retour au concept d'universalité impliquant des relations bilatérales avec toutes les régions du monde, fin d'une diplomatie centrée sur l'Europe, recherche d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis, communication plus cohérente, tels sont les objectifs des affaires extérieures présentés par le Conseil fédéral au terme de sa session spéciale du 18 mai dernier. Changement de paradigme ou manœuvre tactique, comment interpréter ces nouvelles orientations?

S'il s'agit réellement de revenir à l'époque de Max Petitpierre, comme l'a indiqué Micheline Calmy-Rey, on ne peut manquer de s'interroger. Les temps ont changé: nous sommes désormais dans l'ère du multilatéralisme. Les Etats ne défendent plus leurs intérêts de manière isolée, mais font valoir leurs stratégies à l'intérieur d'alliances ou d'organisations supranationales. Bon vent aux négociateurs suisses, seuls face au reste du monde.

Même doute concernant un éventuel accord de libre-échange avec les USA. Est-ce vraiment l'intérêt de l'économie suisse? Qu'en pense l'agriculture? Compte tenu des rapports de force, une telle opération ne serait-elle pas à sens unique? Les Canadiens et les Mexicains sont-ils satisfaits de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) conclu en 1994? Peuvent-ils écouler leurs produits aux USA aussi facilement que leur grand voisin distribue les siens chez eux?

D'autre part, quelles seront les conséquences politiques de cette démarche sur nos relations avec nos voisins? Dans le *Blick* du 25 mai, Pascal Couchepin s'est exprimé sans équivoque: «Non, un tel accord n'est pas compatible avec une adhésion à l'UE. Mais nous ne voulons pas adhérer durant les prochaines années.

Nous pouvons donc conclure un accord de libre-échange avec les Etats-Unis.» On voit que cette réorientation de la politique extérieure n'est pas innocente. D'ailleurs, les milieux nationalistes qui ont applaudi des deux mains ne s'y sont pas trompés.

Le rêve américain

S'il s'agit davantage d'une tactique visant à se lancer sans trop d'illusion dans une aventure atlantiste pour, une fois qu'elle aura échoué, mieux se recentrer sur le continent européen, on ne peut que s'inquiéter. Depuis des années, les milieux anti-européens et ultralibéraux demandent que la Suisse cesse d'approfondir ses relations avec l'UE et fasse des Etats-Unis son partenaire privilégié, tout en copiant ses orientations socio-économiques. Accéder, même partiellement, à leurs fantasmes pour tenter d'établir leur erreur est un jeu dangereux. Programmer des échecs pour que la voie que l'on n'ose plus revendiquer s'impose d'elle-même revient à laisser les circonstances conduire le bal. Ces stratégies «d'épuisement des possibles» sont incompréhensibles et destructrices. Elles ruinent toute formation de l'opinion intérieure et sapent la confiance des partenaires étrangers. Au bout du compte, leur risque est d'épuiser la notion même de politique extérieure.

Mais, dernière hypothèse, cet affaiblissement constitue précisément la finalité profonde de l'opération. Une majorité du collège est peut-être en train de réduire l'activité de la ministre des affaires extérieures à la fonction de voyageur de commerce. A titre compensatoire, nul doute qu'elle lui laisse volontiers la possibilité d'emballer l'affaire dans le concept de son choix et d'en tirer les bénéfices médiatiques qui lui conviennent. *fc*

Edito

Une armée de bon secours

La comparaison des programmes d'armement soumis aux Chambres n'est pas très facile d'une année à l'autre. Celui de 2004, refusé en mars 2005, prévoyait un montant total d'achats de 647 millions, dont 129 pour les chars de déminage et 109 pour deux avions de transport espagnols CASA destinés à rendre notre armée autonome pour le soutien logistique de ses missions au Kosovo ou ailleurs. Cet avion n'était qu'un pis-aller: trop étroite, sa carlingue ne permettait l'emport que de petits véhicules légers. Une coalition UDC - pour un programme centré sur la défense des frontières - et socialiste - pour une réduction forte des dépenses militaires - a entraîné l'échec de ce programme.

Aujourd'hui le Conseil fédéral revient à la charge avec un programme d'armement 2005 au montant beaucoup plus élevé, 1,02 milliard exactement. Rien de bien frappant dans ce programme très technique, orienté sur les simulateurs, le matériel de transmission et le remplacement de 35 hélicoptères Alouette 3, vieux de 45 ans, par 20 appareils modernes. Ce programme ne manque pas de logique. Dans une armée moderne, la communication rapide des informations est essentielle; les simulateurs, coûteux à l'achat, rendent la formation plus efficace et plus rapide, et l'hélicoptère est un moyen de transport dont l'utilité ne se discute pas.

Cependant, la nouvelle mouture ne dit pas comment elle a tenu compte du refus par le Parlement du programme précédent. A croire qu'il ne s'est rien passé. L'armée propose d'année en année des achats et, à moins d'être soi-même un spécialiste de la chose militaire, difficile d'apercevoir la cohérence et la continuité sur le long terme.

En Indonésie, après le tsunami, la fiabilité des hélicoptères de l'armée suisse a été remarquable. Selon tous les témoignages, les performances enregistrées ont été supérieures à ceux de maintes armées de grands pays qui étaient aussi présentes sur le terrain. C'est bien sûr dans cette direction qu'il convient de se diriger et d'investir en conséquence, mais l'armée suisse est pour l'instant incapable de proposer une ligne claire. Dans ces conditions, le refus des programmes d'armement a de beaux jours devant lui. *fg*

La concordance prise aux jeux des partis,

Après l'immigration et la fiscalité, avant la croissance et l'emploi, *Domaine Public* poursuit la présentation de certaines des mesures préconisées par les deux socialistes bernois dans leur manifeste *Für eine moderne Schweiz*.

Noire soirée, sombres perspectives

Sans prendre en compte les indispensables modifications climatiques préalables à une telle innovation politique, Strahm et Sommaruga font remonter les blocages actuels au soir du 19 octobre 2003. Fort des résultats obtenus aux élections nationales, Ueli Maurer, président de l'UDC, annonce que son parti revendique un second siège au Conseil fédéral et veut y installer son leader Christoph Blocher. On sent la stratégie fin prête, au service d'une détermination forte et irréversible, qui surprend jusque dans les rangs de l'UDC et contraste avec les flottements observables chez les autres acteurs de la scène fédérale. Nombre d'entre eux, socialistes notamment, espèrent sans doute que le tribun zurichois, une fois entré dans le collège gouvernemental, va inmanquablement s'assagir. Grave méconnaissance du personnage, qui n'aura cessé d'appliquer les préceptes et méthodes de l'UDC: devancer tout le monde, partisans et adversaires, parler haut et fort, provoquer à tout propos, chercher systématiquement la confrontation. Avec le double jeu en prime, abondamment pratiqué par le chef du Département de justice et police.

Tandis que le PS, autre pôle en croissance de la politique fédérale, continue de se profiler comme l'anti-UDC, les partis qui se disent du centre se retrouvent nulle part et communiquent à l'ancienne mode. Or les citoyens, tout comme les médias, entendent mieux les opinions tranchées, les slogans simplificateurs et les appels aux symboles identitaires, plus immédiatement compréhensibles que de longues explications nuancées. Ce qui renforce non seulement les partis pratiquant l'assertion catégorique mais aussi, à l'intérieur de toutes les formations, les ailes extrêmes au détriment de leurs courants centristes. Du coup, les présidents de partis doivent en priorité consacrer leur énergie à préserver la cohésion interne, en s'appuyant sur des valeurs communes avérées, même si elles paraissent dépassées à certains. Comme à Sommaruga et Strahm, qui ne se lassent pas de relever l'inconsistance de la gauche socialiste; elle demeure accrochée à la défense des salariés modestes dont les préoccupations

sont mieux prises en compte par l'UDC et se montre en revanche beaucoup moins sensible aux besoins des classes moyennes et supérieures qui composent pourtant une part rapidement croissante de son électorat.

Mais les partis - et leurs groupes parlementaires dont curieusement les auteurs parlent à peine alors qu'ils jouent un rôle important dans les processus de négociation et de décision comme l'ont montré les récents travaux de Martin Graf et Wolf Linder (*NZZ*, 18 mai 2005, p. 15) - ne sont pas seuls responsables de leurs propres rigidités de pensée et de pratique. Les lobbies et autres conseillers ne se gênent pas pour les mettre sous pression: malheur aux socialistes qui tentent d'échapper aux injonctions syndicales et aux défenseurs inconditionnels de la fonction publique, comme Strahm se souvient de l'avoir moult fois vécu, notamment dans le cas du référendum lancé contre la loi sur le marché de l'électricité, dont il était un fervent partisan. Les parlementaires bourgeois qui négligent les fermes recommandations d'*economiesuisse* ne se mettent pas dans une situation plus enviable. Quant au député UDC qui voudrait

parler politique étrangère en se distanciant de l'ASIN (Association pour une Suisse indépendante et neutre), il risquerait la marginalisation totale, autant dire le déshonneur pour un «démocrate du centre».

Elus et partis sous influence

De plus en plus nombreux et pour la plupart dûment enregistrés, les lobbies se montrent très actifs dans les couloirs du Palais fédéral, à défaut d'y avoir des bureaux comme leurs cousins américains au Capitole. Leurs représentants attirés se dépensent en entretiens, repas de travail et autres contacts utiles à la cause de telle région, branche économique, entreprise, organisation professionnelle ou association, certes déclarées sans but lucratif mais pas sans intérêts particuliers à défendre. Spécialisés, les consultants politiques et informateurs en tous genres professionnalisent leurs activités et prennent tout naturellement de l'ascendant sur les élus, qui doivent en principe demeurer des semi-généralistes, maîtrisant plusieurs domaines. Aussi

continue en page 5

Pourquoi le système de concordance se maintiendra-t-il encore longtemps en Suisse? Les quatre raisons selon les auteurs.

1. Vu la composition hétérogène des partis, liée à la diversité linguistique et à leur structure cantonale, l'élection en bloc de l'exécutif fédéral exigerait une discipline de vote qu'aucun groupe politique ne peut garantir (pas même l'UDC, pourtant le plus autoritaire).
2. Les partis ont l'habitude de pratiquer la concordance à l'échelle des cantons et des communes. La polarisation croissante observable au niveau suisse est mal comprise dans les collectivités infra-fédérales.
3. Un exécutif fédéral élu au scrutin de liste serait en butte à toutes sortes de manœuvres d'obstruction de la part de l'opposition et devrait investir beaucoup d'énergie pour peu de résultats.
4. Les chefs d'entreprises et leaders d'organisations ne souhaitent pas que le système politique soit lui aussi basé sur la compétition, avec d'inévitables alternances de pouvoir et donc des changements de conditions cadres susceptibles de gêner l'économie.

des lobbies et des élus

Cette semaine c'est le tour de la méthode. Comment les auteurs envisagent-ils la mise en œuvre de leurs propositions, dans le difficile contexte des instances fédérales?

bien, on ne compte plus les projets d'interventions et d'amendements livrés textes en mains, prêts pour une présentation en séance de commission ou d'assemblée plénière, selon une mécanique admirablement décrite dans *Mais im Bundeshuus*. Avec le triple effet de prolonger les débats, de faire parler du thème en cause et d'impliquer les députés dans la défense d'intérêts catégoriels. Sommaruga et Strahm semblent oublier les deux freins aux développements du lobbyisme et à l'accroissement de son efficacité: d'une part, il règne désormais une certaine transparence sur les réseaux d'influence tissés au Palais fédéral et, d'autre part, la multiplication de leurs interventions les affaiblit mutuellement.

En revanche, les auteurs mettent avec raison en évidence un phénomène moins connu: de plus en plus, les partis se comportent eux-mêmes à la manière de lobbies. Au point qu'ils confient à des tiers, réputés plus efficaces, l'exécution de leur propre mission, déléguant par exemple la récolte de signatures pour telle initiative populaire ou demande de référendum. Ce faisant, les partis en viennent à sous-traiter ce qui fut leur *core-business* en démocratie directe et à se mettre aux mains d'organisations ayant d'autres objectifs qu'eux. Car ces dernières veulent d'abord faire la démonstration de leur capacité de mobilisation, de leur aptitude à s'emparer d'un thème, de leur habileté à déstabiliser l'adversaire (parti ou autre groupe de pression). Autant d'effets que les partis, toutes obédiences confondues, seraient désormais bien en peine d'obtenir.

Mais le pire aux yeux de nos deux auteurs est ailleurs: en réalité, et de par leur propre faute, les partis voient se réduire leur marge de manœuvre pour négocier des alliances ponctuelles et diminuer la fiabilité des quelques engagements encore mutuellement pris. Le tout mine la confiance absolument nécessaire pour un fonctionnement acceptable du système de concordance, dont la plupart se réclament sans respecter les règles de base d'un jeu sans doute trop subtil pour eux et trop peu gratifiant au plan médiatique.

Concordance malgré tout

A la concordance envers et contre tout, Sommaruga et Strahm restent fidèlement attachés. Et ne se font pas vraiment de souci pour elle, la jugeant insubmersible en Confédération helvétique (cf. encadré à la page 4). Ils se posent pourtant beaucoup de questions à son propos: comment la concordance pourra-t-elle échapper à l'immédiatisme ambiant, avec des parlementaires qui, à l'instar des managers de sociétés cotées en bourse, doivent continuellement présenter des résultats, comme si chaque séance ou session se terminait obligatoirement par un bulletin de victoire ou une évaluation largement positive? Comment susciter de véritables engagements mutuels entre partis et groupes politiques, à géométrie variable et de longue durée, malgré le rythme fou des législatures de quatre ans? Comment fabriquer des majorités de circonstances mais solidement opérationnelles? Concrètement, comment retrouver l'esprit qui aura soufflé sur la clientèle de certains bistrots inspirants de la ville fédérale: l'Harmonie pour la TVA finale, le Della Casa pour l'accreditation des HES, le Kreuz pour le financement des PME?

Gastronomie plus ou moins raffinée mise à part, il vaut mieux laisser la concordance trouver son chemin que de vouloir implanter des procédures non helvétiques du type élection du gouvernement au scrutin de liste ou, plus unimaginable encore en Suisse, réduction des droits des citoyens en démocratie directe - une invention des néo-libéraux toutes tendances confondues, de Beat Kappeler à Thomas Held (*Avenir suisse*) en passant par Aymo Brunetti (*seco*) ou Silvio Borner (et autres professeurs de l'Ecole de Bâle).

Si Sommaruga et Strahm lisaient *DP* - personne n'est parfait - ils pourraient compléter leur liste en y ajoutant François Cherix et quelques autres socialistes qui ne craignent pas d'envisager une augmentation du nombre des signatures requises pour l'initiative ou le référendum, allant à contre-courant de toutes les réformes récentes en la matière, dont la nouvelle Constitution zurichoise donne une illustration accablante. yj

L'avis de DP

Ouvert de longue date à *DP*, le débat sur la démocratie de concordance a rebondi au début de cette année, avec un vif duel entre François Cherix, l'auteur d'*Un désir de nouvelles républiques* (L'Aire, 2004), et Jean-Daniel Delley, appuyé par Ruth Dreifuss dans son rôle de gardien du temple de la concordance, qui apparaît décidément comme le moins mauvais des régimes pour la Confédération helvétique.

En substance, le premier souhaite «rendre le Conseil fédéral plus cohérent sans le dénaturer»; il s'agit de former «une équipe qui doit s'entendre sur la question des personnes et du programme» avant de se soumettre au scrutin de liste; on en finirait avec cette hasardeuse succession d'élections individuelles, opposant des candidatures circonstancielles et composant un collège forcément disparate. De son côté, Jean-Daniel Delley demeure profondément convaincu de la supériorité de la démocratie de concordance et conteste qu'il faille changer de système sous le prétexte qu'il fonctionne mal - sur ce dernier point tout le monde s'entend. En bref, Sommaruga, Strahm et Delley sont d'accord pour préconiser un meilleur respect des règles de la concordance plutôt que son abolition (Cf. *DP* 1633, 4 février 2005. Voir aussi les nos 1630 et 1631 ainsi que, plus récemment, 1643).

Reste à savoir si le jeu de la concordance, qui exige patience, souplesse et subtilité, pourra continuer malgré les continuelles estocades portées par trois groupes d'acteurs objectivement complices: Christoph Blocher et son état-major rapproché, le club de moins en moins fermé des «marketeurs» politiques et les *mass media* qui croient devoir se vouer à une actualité aussi immédiate que fortement personnalisée. yj

Pour un revenu d'au moins 3000 francs mensuels durant la vieillesse

Pierre Gilliard

L'Union syndicale suisse (USS) a demandé l'élaboration d'un scénario de renforcement de l'AVS, financée en répartition, et - en contrepartie - une modification partielle de la prévoyance professionnelle, qui repose sur un système de capitalisation (Congrès 2002).

Le but vise une augmentation substantielle des rentes AVS pour les personnes qui disposent de faibles et moyens revenus. En mars 2005, le rapport d'un groupe de travail (dont l'auteur faisait partie, ndlr) a livré ses réflexions et présenté un projet, qui est un compromis discuté et retenu parmi plusieurs propositions. Il concerne la seule fonction vieillesse.

Le peuple suisse a largement accepté le principe des trois piliers de la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité (1972). Cependant l'AVS n'atteint pas l'objectif constitutionnel qui est de satisfaire les besoins vitaux. Les revenus durant la période d'activité économique sont disparates; les inégalités matérielles sont reproduites et même aggravées lors de la vieillesse. De trop nombreuses personnes âgées - des femmes surtout - ne perçoivent qu'une rente AVS; d'autres bénéficient d'un cumul de montants provenant de plusieurs sources. Ainsi des personnes vivent-elles la retraite dans la pauvreté, tandis que d'autres ont la chance de disposer de ressources cossues.

Le poids de la conjoncture

Le vieillissement de la population est inéluctable ces 35 prochaines années. Le financement en répartition y est sensible, le rapport étant alourdi entre les personnes à la retraite et les actifs qui cotisent. Mais l'AVS est une assurance saine, basée sur une forte solidarité; elle est administrativement peu coûteuse et transparente, flexible et adaptable à l'évolution économique. À terme, avec le présent système de prévoyance professionnelle - en équivalence individuelle et obligatoire depuis 1985 - les prestations du deuxième pilier vont déborder celles de l'AVS. L'avantage de la capitalisation est une «épargne forcée» dont les produits constituent un «troisième cotisant». Toutefois la masse capitalisée peut subir l'inflation, être frappée par des fluctuations des marchés boursiers (ainsi la valeur des capitaux - sans les assureurs privés - a flanché de 75 milliards de francs en 2001 et 2002). L'allongement de la durée de vie mène à diminuer le taux de conversion. Un déclin du nombre d'habitants avec un vieillissement accentué pourrait devenir problématique pour sa gestion. Le financement adéquat du deuxième, comme du premier pilier, requiert une croissance économique durable. Certes un taux de croissance ne se décrète pas; mais il y a lieu d'estimer que la performance helvétique sera supérieure à la maigre projection officielle à 25 ans!

Faute d'une base de données complète, une simulation a recomposé pour 2002 les divers revenus des résidents âgés:

AVS, prestations complémentaires, prévoyance professionnelle, revenu d'activité lucrative, produit de la fortune ainsi qu'une estimation du revenu du travail avant retraite, d'où des approximations. Pour le seul modèle retenu, les principes et critères sont le

maintien du système des trois piliers, marqué par un déjà fort long fonctionnement et des acquis au fil du temps; un niveau d'existence matérielle d'au moins 3000 francs par mois et par personne, 4500 francs pour un couple; les rentes minimale et maximale de l'assurance fédérale sont haussées et échelonnées de 1500 à 2500 francs, l'écart relatif étant réduit; la part dévolue aux pensions professionnelles est diminuée (compte non tenu des retraits

en capital). Les personnes qui n'atteignent pas le minimum défini perçoivent toutes, après examen, des prestations complémentaires. D'autres éléments sont également pris en considération.

A l'avantage des plus démunis

Pour mesurer les incidences financières, une comparaison est établie entre les ressources des rentiers en 2002 et les résultats de l'application immédiate des critères du modèle (le calcul du montant de la future pension professionnelle des actifs, par exemple, doit considérer comme acquis les avoirs déjà accumulés sur les comptes individuels). En simplifiant, le montant global des rentes vieillesse de l'assurance fédérale et des pensions de la prévoyance professionnelle, ainsi que des prestations complémentaires, s'élèverait de 4,7 milliards de francs (+1,1% du PIB) pour atteindre 42,5 milliards (+12,4%) pour la fonction vieillesse, respectivement 6.5 milliards de plus pour le premier pilier (+ 27,5%) et 1,8 de moins pour le deuxième (-12,5 %). Le taux de remplacement des revenus antérieurs à la retraite serait très fortement amélioré pour les personnes à faibles ressources; une baisse du taux concernerait les seules personnes disposant d'importantes ressources et des moyens de constituer une épargne personnelle.

Les modes de prélèvement, les cotisations et les procédures de financement ne sont pas définis, le rapport étant une base de discussion. D'ailleurs l'USS accorde une priorité à une retraite à la carte et «fixera sa stratégie ultérieurement», après débat sur «l'aménagement de la prévoyance vieillesse». En cas de volonté de changement et avant le lancement d'une éventuelle initiative, il importera d'affiner l'analyse et les critères, de préciser les flux, les conséquences et les modalités de financement et, face aux résistances, de manifester la primauté de l'AVS et les enjeux de ce débat. ■

Les opinions exprimées par l'auteur n'engagent pas la rédaction de DP.

Des comparaisons sans raison

Un rapport du World Economic Forum accable la Suisse. Mais des problèmes méthodologiques entachent sa crédibilité.

«**L**a Suisse, moins bonne que la Chine!». Telle est, grossièrement résumée, une des conclusions que l'on a tirée du rapport que vient de publier le World Economic Forum (WEF) concernant les inégalités hommes-femmes dans le monde. Le tout repris aveuglément par une bonne partie des médias romands. La Chine étant devenue une sorte de référence obligatoire dans les débats récents, ce type de slogans va certainement s'inviter dans les conversations pendant quelques temps. Mais est-ce rendre service à une cause importante que de lancer des affirmations dont la crédibilité n'est pas le point fort?

Le rapport du WEF est construit sur la base de cinq indicateurs. Deux sont économiques, un politique, un lié à l'éducation et le dernier à la santé et au bien-être. La Suisse se voit attribuer la 34e place sur 58, loin derrière les inévitables pays scandinaves mais également derrière la Colombie et la Chine. C'est bien entendu une source d'inquiétude majeure pour de nombreux commentateurs. On peut toutefois émettre quelques réserves sur un jugement biaisé.

Des indicateurs peu fiables

Tout d'abord, si l'on tenait compte des pays manquant dans la statistique (les pays retenus étant majoritairement européens), on peut penser que la Suisse aurait probablement passé à la 40e place sur 150 ou 200. C'est à peine rassurant mais cela permet de se situer au-dessus de la moyenne. D'autre part, imaginons que la Suisse gagne un ou deux points (l'échelle va de 1 à 7, multiplié par cinq indicateurs, total maximum possible de 35), par exemple dans le domaine de l'éducation où elle est particulièrement mal notée. Elle est effectivement classée au 49e rang, derrière la Malaisie, la Jordanie ou le Bangladesh. Ce dernier a pourtant un taux d'alphabétisation des femmes de plus de quinze ans dépassant à peine 30%, alors qu'il est de 50% pour les hommes, selon le rapport du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) cité plus bas. Elle serait alors tout bonnement passée à la 26e ou à la 18e place. On aura deviné que le classement est hypersensible aux variations d'un point glané ici

ou là, ce qui est gênant si l'on veut être rigoureux. On ne parlera même pas de la pondération des différents indicateurs.

Le classement des sexes

Toutefois, le plus problématique se situe dans la contradiction entre les conclusions générales du rapport du WEF et de l'une de ses sources principales déclarées, le *Rapport mondial sur le développement humain 2004* du PNUD. Plusieurs indicateurs spécifiquement consacrés au «genre» sont proposés dans ce dernier rapport dont deux permettent de créer des classements. Le premier, est un «Indicateur sexospécifique du développement humain» (*Gender-related development index*) tenant compte de l'espérance de vie, du taux d'alphabétisation et de scolarisation ainsi que du revenu. La Suisse se place 11e sur 144 alors que la Chine est, par exemple, 71e... Le second est un «Indicateur de la participation des femmes» (*Gender empowerment measure*) tenant compte de la participa-

tion politique mais aussi des positions d'encadrement au travail et des revenus. La Suisse se place 12e sur 78.

Que faut-il conclure de tout cela? Que la Suisse, contrairement à ce que dit le WEF, est un Eldorado de l'égalité hommes-femmes? Certainement pas. Il reste d'immenses efforts à accomplir, à tous niveaux, et nous pouvons prendre exemple sur les autres pays dans bien des domaines. Mais ce n'est pas en utilisant des classements internationaux, faits de bric et de broc, que l'on fera avancer une cause qui mérite mieux et que l'on réussira à convaincre les plus réticents. os

World Economic Forum, *Women's Empowerment: Measuring the Global Gender Gap*, 2005. www.weforum.org/gendergap

Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2004. hdr.undp.org

Lutte de classe et réformisme

Pour son centième anniversaire, le parti socialiste du canton de Berne publie un intéressant volume rédigé en grande partie par des historiens et des politologues confirmés. Au total dix-huit auteurs et la présidente du PS bernois font revivre sur près de 300 pages les succès et les revers d'une des principales sections du PSS. Tout d'abord un éloge: tous les textes en allemand sont suivis d'un résumé en français, alors que le texte de François Kohler sur le parti socialiste jurassien, de ses origines à 1975, est résumé en allemand.

Ne cherchons pas à résumer, mais relevons quelques chapitres marquants. Comme le texte sur Robert Grimm (1881-1958), ce typographe zurichois qui après un conflit à Porrentruy aboutit à Berne, y vécut et joua un grand rôle politique dès 1904. Un autre portrait est celui de Marie Boehlen (1911-1999). Fille de la campagne, elle a lutté toute sa vie: pour étudier, pour le droit de vote des femmes, pour une place en politique. Le résultat est connu, elle s'est imposée et une rue de Berne lui est maintenant dédiée. Mais il y a plus et même la critique n'est pas exclue. Un article est consacré au fossé idéologique et aux tendances à l'érosion de la base. Pour conclure, Rudolf Strahm se penche sur le présent et l'avenir du PS bernois. Deux chronologies sont consacrées à ce parti et à ce qui fut longtemps sa presse, principalement la *Berner Tagwacht*. Une importante bibliographie sera utile aux lecteurs désireux d'en savoir plus. En bref, ce volume devrait intéresser les militants socialistes, mais aussi tous ceux qui sont désireux de mieux connaître la vie politique suisse, maintenant que le parti socialiste est à la fois un parti gouvernemental et un parti historique. cfp

Le livre est disponible auprès du secrétariat du PS bernois.

Ecrivain d'amour

Anne Rivier

Après s'être déchainée contre les femmes, ses semblables, Alice s'attaque aux mères en général. Et à sa belle-mère, en particulier.

(...) OUI, MON EFFAROUCHE, je le maintiens, ces mères gelées il faudrait les tuer dès le premier baiser. Le double langage est leur seul apanage. Elles monnaient leur amour et pratiquent le chantage affectif comme d'autres la gymnastique. Je caricature? Admettons, laissons-leur une chance. Et réinventons la nourrice de campagne, et la campagne qui va avec, tant qu'on y est. Imagine-toi, mon Feu, en petit d'homme, élevé au lait doux d'une femme te cajolant de bon cœur, d'une femme libre et sincère, sereine de n'être pas ta mère, la face de ton monde en eût été métamorphosée, non?

Assez rêvé. Coupons le cordon. Ta mère est morte, je ne l'ai pas regrettée, sois-en certain. Notre dernière rencontre a été sanglante. Un mois environ après ta subite Désaffection, elle avait émis le désir de monter au village pour se recueillir sur ta tombe. Elle m'avait enjoint de venir la chercher en voiture, elle se déplaçait avec peine, sa hanche péclotait à nouveau, son angine de poitrine avait empiré, et la solitude lui pesait terriblement. Ton frère Jacques la délaissait, eh oui, son Préféré ne se montrait plus à la hauteur, cet ingrat, cet égoïste! Au cimetière je l'avais hissée jusqu'en haut des marches, à l'entrée. Elle était impondérable, aussi sèche et craquelée qu'une momie. Devant ta sépulture elle avait recouvré un semblant de dignité, s'était redressée, tapotant sa jupe en se plaignant que je la lui avais froissée, maladroitement que j'étais.

Monsieur Stauffer venait de ratisser ton carreau. Ô l'odieuse, la stérile symétrie du carré des alignés! Une couche de gravier, trois pots de chrysanthèmes, un sur ton crâne, deux sur tes épaules. Les morts n'ont plus le choix, a marmonné ta mère, puis elle s'est mise à pleurer, avec quelque chose de consciencieux et d'emphatique. Elle pleurait droite comme un i, bredouillant une vague litanie qui te

rendait justice, elle s'exerçait à t'aimer tel que tu étais, cent pieds sous terre, aussi commode que les trois singes chinois, sourd, muet, aveugle, toi l'innocent livré et rendu à sa toute puissance, tu lui plaisais, tu la comblais, elle psalmodiait devant ta pierre gravée. Mon grand, mon fils aîné, pourquoi si vite, pourquoi avant moi?

Je l'écoutais pendant que mon regard sondait ton caveau. Et moi je voyais le cadavre de mon bébé mort-né, strié de glaise durcie. Je me suis bientôt effondrée sur le muret de pierres, anéantie par l'antique douleur ravivée. Ta mère m'a tirée par le col de mon manteau.

- Relevez-vous Alice, Jean-Paul détesterait ce laisser-aller. Mon fils, c'était quelqu'un lui, une forte per-

sonnalité, quoi. Son caractère difficile, vous vous en êtes accommodée des années sans récriminer. Vous ne ferez gober à personne qu'il vous rendait malheureuse, qu'il vous humiliait, ou ce genre de bêtises à la mode! Debout, vous dis-je!

J'ai obéi et nous sommes restées muettes, côte à côte, un long moment. Ta mère a repris la parole, le doigt pointé sur ma poitrine.

- On m'a rapporté que vous aviez l'intention de travailler? Avec l'héritage de mon fils, et tous ces chômeurs? Au fond, ça ne m'étonne pas de vous, Alice, j'ai toujours pensé que vous étiez ce qu'on appelle une eau dormante. Gare au réveil! Maintenant ramenez-moi, on crève de froid ici, cet endroit est sinistre.

Elle a tangué sur ses jambes, a tendu la main dans ma direction. Je ne lui ai pas offert mon bras. Je me suis engagée dans l'escalier sans elle. Je l'ai attendue, appuyée au capot de ma voiture, captant avec délices les odeurs fermentées de la fin de l'automne, tout en la surveillant du coin de l'œil. L'ancêtre a failli glisser sur une marche, s'est ressaisie, le corps arqué sur la main courante, ses vieux muscles raffermis par la haine, par sa haine de moi. Je l'observais sans bouger, effarée par ma cruauté et la jubilation que j'en retirais. Elle s'est installée à l'arrière, respirant avec peine, suffoquée par son effort. J'ai passé par la vallée pour admirer les collines grisées des tourbières. «Quel pays de loups! Ces sapins, c'est d'un monotone! Et dire que Jean-Paul a dû...» Je l'ai interrompue:

- Mère, je voulais vous demander, Jean-Paul prétendait... Est-il vrai que votre mari vous trompait?

- Ma fille, tous les maris trompaient leur femme, à mon époque! Les plus sensibles de ces Messieurs en souffraient eux-mêmes beaucoup. Pitoyable consolation, n'est-ce pas? Si c'était à refaire, je vous jure bien que je ne me marierais pas. J'entreprendrais des études, dans la médecine ou le social. Pareil que Jeanne, alors, ai-je suggéré? Absolument pas, s'est-elle étranglée, Jeanne, elle, s'occupe du restant de la colère de Dieu, le social aujourd'hui, c'est n'importe quoi, la cour des Miracles, les drogués, les SDF! Et ne me parlez plus de cette délurée, cette dévergondée...

J'ai planté les freins devant la ferme des Burnier. M'étant retournée, j'ai menotté ta mère par les poignets, en articulant fermement chaque syllabe.

- Je vous dépose ici, Mère, devant ce magnifique fumier d'antan. Les Burnier vous recevront volontiers. Une chance, ils ont le téléphone, vous alerterez votre fils Jacques de chez eux. Adieu Mère.

Elle s'est dégagée rageusement, s'est extraite de son siège sans un mot, a claqué la portière derrière elle. J'ai démarré en souplesse et je suis rentrée en chantant à tue-tête dans la bourrasque, fenêtre baissée.

Ta génitrice est décédée le 13 janvier suivant. Jeanne, pas rancunière, m'a représentée à la cérémonie d'ensevelissement. La femme de Jacques y a répandu le bruit que j'étais en traitement «pour un problème psychique». Les femmes, mon Feu, sont des louves pour les femmes. C'est signé Alice.

(A suivre)

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
François Cherix (fc)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Daniel Marco (dm)
C.F. Pochon (cfp)
Anne Rivier
Olivier Simioni (os)

Forum:
Pierre Gilliland

Responsable administrative:
Anne Caldeleri

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863,
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch